

**M. l'Orateur:** Il me semble que l'honorable député ne fait qu'inviter un ministre à faire des commentaires au sujet d'une déclaration faite en dehors de la Chambre, et une question posée en ces termes n'est pas normalement recevable.

### LES STUPÉFIANTS

#### LA QUESTION DE L'USAGE NON MÉDICAL DE LA MARIJUANA

[Traduction]

**M. Barry Mather (Surrey):** Ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. En son absence, son secrétaire parlementaire pourrait peut-être en prendre note. Songe-t-on à faire étudier la question de l'usage non médical de la marijuana par le comité permanent de la santé, du bien-être et des affaires sociales?

**M. Stanley Haidasz (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Je puis assurer au député que je signalerai sa question au ministre.

### LES PÊCHES

#### LE CONTINGENTEMENT DES PRISES D'AIGLEFIN PAR LA CIPAN

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** J'aurais une question pour le ministre des Pêches mais, comme il est absent, je l'adresse à son secrétaire parlementaire. Elle a trait au communiqué du 9 février, où le ministre déclarait que toutes les nations membres de la Commission internationale des pêches de l'Atlantique du nord-ouest seront limitées à 12,000 et 18,000 tonnes métriques d'aiglefin dans deux régions. Le secrétaire parlementaire pourrait-il nous dire si tous les pays membres de la CIPAN ont accepté une méthode qu'on aurait établie pour tenir des dossiers et appliquer ce programme de quotas, y compris le genre d'équipement de pêche utilisé?

**M. E. F. Whelan (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches):** Je devrai prendre cette question comme préavis. J'ai écouté certaines des discussions, et je ne crois pas qu'elles soient terminées.

### INFORMATION CANADA

#### LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

**M. A. D. Hales (Wellington):** J'aimerais demander au ministre d'État chargé d'Infor-  
[M. Lambert.]

mation Canada si cet organisme émettra un communiqué à la fin de la conférence fédérale-provinciale demain.

**L'hon. Robert Stanbury (ministre d'État):** Non, monsieur l'Orateur.

**M. Robert Simpson (Churchill):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire pour le ministre d'État. À la lumière de la déclaration qu'il a faite samedi soir à la télévision, assurant qu'Information Canada ne mettrait rien en œuvre que le Parlement n'aurait pas adopté préalablement, j'aimerais qu'il nous dise comment il justifie la prise en charge par lui-même d'un nouvel organisme qui n'a pas encore été institué par le Parlement.

**M. l'Orateur:** À l'ordre. Cette question prête à controverse.

### LA DÉFENSE NATIONALE

#### DEMANDE DE DÉCLARATION SUR LES ARMES BIOCHIMIQUES

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Par suite de la déclaration du président Nixon sur l'interdiction des toxines chimiques, considérées dès lors comme armements bactériologiques ou chimiques, le premier ministre suppléant songe-t-il à faire une déclaration à la Chambre pour lui faire connaître la position du gouvernement canadien à l'égard de la production, de la mise au point et de l'entreposage, au Canada, de ces armes biochimiques.

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Oui, monsieur l'Orateur. Le gouvernement est à préparer une déclaration établissant sa position sur la question en général et sur le problème que soulève le député en particulier. Je crois que ce sera l'un des points dont traitera la déclaration d'ouverture du Canada à la reprise des délibérations de Genève sur le désarmement.

### LES POSTES

#### MONTREAL—LE GOUVERNEMENT ET LA GRÈVE

**M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce):** Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre des Communications. Peut-il nous dire si le courrier circule à Montréal à l'heure actuelle ou s'il est au courant de la situation là-bas?